



Fiche de poste

Développons ensemble les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	Architecte départemental - Chef du service programmation et conduite d'opération	Direction	DPI
Intitulé du métier de référence	Architecte	Service	Programmation et Conduite d'opération
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	A00000072
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Titulaire ou contractuel
Filière	Technique/administrative	Cadre d'emplois	Ingénieur/Attaché
Grade détenu		Grades possibles	Ce d'ingénieur/Attaché

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Hôtel du département	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Si besoin, déplacement sur site lors de l'astreinte (24h sur 24 / 7j sur 7 / 365 jours par an / lors de l'astreinte uniquement).	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Capacité physique permettant d'accéder à des sites difficiles d'accès (bâtiments anciens) et des chantiers (échafaudages, ...).

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Directeur – Olivier PISTIEN	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Conducteurs d'opérations (3)	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	NON	X OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Elus, Direction Générale, Directeurs et responsables de services	
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Principaux et gestionnaires de collège, architectes, maîtres d'œuvres, entreprises du bâtiment, bureaux d'études techniques, bureaux de contrôles, collectivités territoriales.	

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	Planifier, mettre en œuvre et suivre les travaux dans les budgets et délais impartis. Assurer la relation clients dans une démarche d'amélioration continue.
---------	---

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
Encadrement et pilotage du service programmation et conduite d'opération dans le cadre d'une démarche qualité	45 %	I
Diagnostics et faisabilités sur les potentialités d'évolution du patrimoine immobilier.	20 %	II
Réalisation ou validation des programmes architecturaux et fonctionnels des projets pour l'ensemble des projets immobiliers.	10 %	II
Assistance technique et conseils dans la conduite de projets, la réalisation de missions pour l'ensemble des directions.	10 %	I
Validation architecturale et fonctionnelle des projets du Département par rapport aux programmes.	5 %	II
Expertise technique.	5 %	I
> Activités secondaires :		
Veille technique sur les produits et processus de construction.	2 %	II
Conseils en matière de décoration et choix de mobilier.	2 %	II
Participation à des jurys de concours pour les projets du Département et occasionnellement d'autres collectivités quand le Département intervient dans le financement.	1 %	II
Total	100 %	

² **Niveau de responsabilité :**

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Traduire les orientations de la collectivité en projets d'aménagements Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés Élaborer des cahiers des charges Superviser l'élaboration des dossiers techniques Connaître et contrôler l'application de la réglementation en matière de sécurité et de prévention Connaître les règles de conception des ouvrages Évaluer des projets Intégrer dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés Avoir des connaissances techniques bâtiment TCE Organiser et gérer les projets Logiciels bureautique (Excel, Word, Power point...) et planification (Microsoft Project, Gantt Project, ...) Loi MOP, code des marchés publics, règles d'urbanisme et de la construction. Estimation prévisionnelle, métré, économie de la construction Fortes capacités rédactionnelles et de synthèse.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Méthodologies d'ingénierie de projet Méthodologies d'analyse et de diagnostic Méthode et outils de planification
Savoir procédural (procédures)	Repérer les priorités Planifier les actions et les évaluer Règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers. Règles budgétaires et comptables.
Savoir relationnel (relations humaines)	Animer une équipe Conseiller les élus et alerter sur les risques Animer des réunions inter ou intra services Savoir négocier (entreprises, autres services internes...) Savoir communiquer en s'adaptant au public Avoir l'état d'esprit « amélioration continue ». Savoir convaincre un auditoire Argumenter avec des éléments pertinents Rendre compte d'une situation
Autres	

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature :	<input checked="" type="checkbox"/> Manager	<input type="checkbox"/> Chargé de mission
Niveau :	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7	1 - 2 - 3 - 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

Appui technique

Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

Dessinateur de niveau 1

Surveillant de travaux

Technicien d'exposition

Chef de garage

Dessinateur de niveau 2

2/Nouvelle bonification indiciaire

• Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature :	Nombre de points :
----------	--------------------

• Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné :	
B/Nom du collège concerné :	
C/Nature :	Nombre de points :

3/Autres avantages

<input type="checkbox"/> Logement de fonction :	<input type="checkbox"/> Utilité de service	nombre de pièces principales :
	<input type="checkbox"/> Nécessité absolue de service	nombre de pièces principales :

Technologie de l'information

Ordinateur portable

Téléphone portable

Agenda électronique

Vêtement de travail

Document élaboré par :	Patrick GUERY	Le	29 novembre 2019
Validé par (direction/DGA)	Olivier PISTIEN	Le	